

Bulletin d'inscription à compléter

EN LETTRES CAPITALES svp (y compris l'adresse mail)
et à renvoyer au Ministère de la Communauté française
DG Culture - Formation et Communication

M. Pascal CLAUDE, 44 Bd. Léopold II - 1080 Bruxelles
Fax : 02/413.20.25

Mme /M. Nom :

Prénom :

Adresse privée :

Rue N° Bte.....

Code postal Localité

Téléphone

E-Mail.....

Nom de l'établissement :

Rue N° Bte

Code postal Localité

Téléphone

E-Mail.....

Fonction exercée :

Secteur d'activité :

A facturer : Au privé 30 euros
 A l'organisme 30 euros (-30% ONEM, CPAS)
 15 euros étudiant
(joindre copie carte d'étudiant)

S'INSCRIRE? PAYER? ANNULER ?

- L'inscription s'effectue obligatoirement à l'aide du présent formulaire. Dès sa réception, le Service Formation considère la personne mentionnée comme participante à la formation. Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Les participants reçoivent ensuite une facture (qui sera envoyée avant, pendant ou après la formation) à payer dès sa réception. Le numéro de compte est indiqué sur ce document.
- Si l'inscription a lieu dans les 8 jours qui précèdent le 8 février, il n'est plus possible de se désinscrire et le montant total de la formation est dû.
- L'inscription du personnel relevant des Communes et des Provinces ne peut se faire que via les moyens décrits ci-dessus. Un bon de commande émanant de ces Institutions ne constitue pas une inscription valable.
- En cas de désistement, les inscrits doivent impérativement le signaler par fax au 02/413.20.25, par courriel : pascal.claude@cfwb.be ou par courrier postal (voir ci-dessus) **AU MOINS 8 JOURS AVANT** la date de la formation. Passé ce délai, la participation aux frais est due. Aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de non participation à la durée totale de la formation, celle-ci est néanmoins facturée.
- Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée. En cas de dépassement du nombre de participants, les personnes sont sur une liste d'attente et averties des désistements éventuels. La formation en question est en principe limitée à 60 personnes.

J'ai pris connaissance de **toutes** les conditions d'inscription.

Date et signature obligatoires

Informations pratiques

Public

Sont concernés tous les métiers de la chaîne du livre : auteurs, illustrateurs, graphistes, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires ainsi que les étudiants inscrits dans des formations aux métiers du livre.

Participation aux frais pour les trois demi-journées :

30 euros (-30% ONEM ou CPAS)
ou **15 euros** pour les étudiants :
les étudiants sur la base d'une carte d'étudiant,
les chômeurs complets indemnisés ou assimilés et les
bénéficiaire d'un CPAS sur base d'un document récent,
délivré par un organisme agréé, à joindre obligatoirement
au bulletin d'inscription.

Les frais d'inscription couvrent les frais de documentation
et la collation du 22 février. Les éventuels frais de
logement et de déplacement ne sont pas compris.
Si la formation pour laquelle un paiement a été effectué,
devait être annulée, le participant ou l'association sera
automatiquement remboursé.

Lieu

Ministère de la Communauté française
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

Pour plus d'informations

Service général des lettres et du livre
Téléphone : 02 413 23 37
Fax : 02 413 23 37
sonia.lefebvre@cfwb.be
www.culture.be



CULTURE
LETTRES ET LIVRE

Journées du livre

Les lundis 8 février
et 22 février 2010

*Echange de savoirs sur le
développement numérique
de la chaîne du livre*

Limite des inscriptions :
le 30 janvier 2010



CULTURE
LETTRES ET LIVRE

Service général des lettres et du livre
en collaboration avec
le Conseil du livre
la Commission d'aide à l'édition
la Commission d'aide à la librairie

Ministère de la
Communauté française

Programme

Lundi 8 février de 13h30 à 17h30

L'édition à l'heure du numérique

- 13h30** Introduction par **Tanguy Habrand**
(Ulg, Impressions nouvelles)
- 14h** **La nouvelle chaîne de production du livre : du manuscrit à la commercialisation** (support papier et tablette de lecture)
Vincent Minder (DBIT/STRAD@)
- 14h30** **Aspects techniques et opérationnels : les modes de numérisation**
(coûts, avantages et contraintes)
Jean-Baptiste de Vathaire (Cairn)
- 15h** **Editeur de livres et éditeur en ligne**
André Versaille
(André Versaille Editeur)
- 15h30** **Le numérique et les droits d'auteur : évolution du métier, les contrats, la garantie de la maîtrise de l'œuvre**
Tanguy Roosen (SACD, Scam)
- 16h** **Les pratiques de lecture à l'ère numérique**
Olivier Donnat (France, Ministère de la Culture et de la Communication)
- 16h30** Questions-réponses

Lundi 22 février de 9h à 12h30

Numérique et patrimoine

- 9h** Introduction par **Tanguy Habrand**
(Ulg, Impressions nouvelles)
- 9h30** **La nécessaire normalisation en amont de la production et la numérisation patrimoniale**
Evelyne Lentzen
(PEP's - Préservation et exploitation des patrimoines)
- 10h** **Gallica 2 versus Google book**
Cécile Gass
(ULB, Centre interuniversitaire francophone)
- 10h30** Pause café
- 11h** **Le Conseil de la propriété intellectuelle et le dossier Google**
Frédéric Young (SACD, Scam)
- 11h30** **Les portails des réseaux de bibliothèques et les bibliothèques numériques**
Bibliothèques et librairies : complémentaires ou concurrentes ?
Christian Ducharme (CD-Script)
- 12h** Questions-réponses

Lundi 22 février de 13h30 à 17h30

Le commerce électronique du livre et le commerce du livre électronique

- 13h30** Introduction par **Tanguy Habrand**
(Ulg, Impressions nouvelles)
- 14h** **Le portail de la librairie française : fédérer les libraires indépendants versus le Marketplace d'Amazon**
Didier Long (Euclid)
- 14h30** **Le commerce en ligne et la visibilité de la production de la Communauté Wallonie-Bruxelles**
Raphael Bonaert
(Banque du livre et Librairie du Midi)
- 15h** **Les nouveaux intermédiaires et la transmission du savoir**
Marc Minon (Cairn)
- 15H30** **Librairies en ligne : livre papier et e-book**
Guillaume Decitre
(Librairie en ligne Decitre)
- 16H** **La librairie dans le marché du texte dématérialisé**
Jérôme Dayre
(Librairie Atout livre, Paris)
- 16h30** Questions-réponses